



**LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE**



## **COMITE DIRECTEUR**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 3 AVRIL 2021 (visioconférence)**

---

**Présidence :** Monsieur Arnaud DALLA PRIA

**Présents :** Membres indépendants :  
Mesdames CANCEL Sandrine - CHALEIL Laetitia - DELOGE Chantal - GAYRAUD Véronique -  
MARTINEZ Laurence - SALDANA Ghislaine.

Messieurs BIAU Jean Bernard - CAUSSADE Michel - HOSTAINS Frédéric - LAURAIRE Philippe -  
LAVAUD Jean - SALERES Christian - SEGURA Jérôme - SOUIFI Azzedine - VIDAL Christian -  
WALASZEK Didier.

Présidents de district :  
Messieurs ANJOLRAS Francis - BLATTES David – BOSCARI Jérôme - BOURDET Pierre -  
CARRUS Raphaël - LATAPIE René - MARTIN Serge - MASSE Jean-Pierre - MICHEAU Pierre -  
REQUENA Claude - SENTEIN Jean-Marc.

**Participent :** Messieurs DAURIOS Olivier - DAVID Yvan - GENIEZ Christophe - LEDENTU Damien - PERRI  
Giovani - RAVENEAU Jérémy- WATTELLIER Marc (représentant Monsieur WATTELLIER Eric)

**Excusés :** Madame AYACHI Zohra  
Messieurs COLLIN Bertrand - DURUSSEL David - ZARABI Abderaouf.

---

*Ouverture de la Séance à 10h00*

## ELECTION DU BUREAU DE LA LFO et de SES VICE-PRESIDENTS

Dans le cadre de la validation de la composition du Bureau Directeur, un vote électronique a été instauré et proposé aux Membres du Comité Directeur ; à ce titre, Monsieur Jérémy RAVENEAU expose les modalités dudit vote et présente le résultat : le Bureau Directeur est élu avec 97% des votes (32 votes POUR / 1 vote CONTRE).

Le vote électronique a été ouvert dès le vendredi 2 avril permettant ainsi à l'ensemble des membres du Comité de Direction d'y participer.

Le Bureau Directeur est composé comme suit :

- **Président : Arnaud DALLA PRIA**
- **Président Délégué : David DURUSSEL**
- **Secrétaire Générale : Laurence MARTINEZ**
- **Secrétaire Générale Adjointe : Ghyslaine SALDANA**
- **Trésorière Générale : Véronique GAYRAUD**
- **Trésorier Général Adjoint : Philippe LAURAIRE**


Le Comité Directeur acte les nominations et la composition du nouveau Bureau Directeur.

Outre les membres mentionnés, ci-dessus, le Bureau Directeur est également composé de trois vice-présidents élus parmi les Présidents de Districts.

A cet effet, suite à la proposition des Présidents de Districts, et conformément aux Statuts de la Ligue, le Comité Directeur acte la validation des Vice-Présidents de la Ligue (jusqu'au 30 juin 2021) :

- **Monsieur Francis ANJOLRAS**
- **Monsieur Raphaël CARRUS**
- **Monsieur René LATAPIE**

## INFORMATIONS GENERALES

 **Félicitations** : Le Comité Directeur félicite les clubs de Canet en Roussillon FC, Toulouse FC et Montpellier HSC pour leur qualification pour les quarts de finale de la Coupe de France. Avec trois représentants à ce niveau de compétition, notre Ligue sera la plus représentée.

**Madame Laurence MARTINEZ**, Secrétaire Générale de la Ligue, évoque les sujets suivants :

### **Sélection Nationales :**

- La Sélection de Beach-soccer sera en stage à Balaruc-les-Bains du lundi 12 au vendredi 16 avril.
- La Sélection Nationale U17 Féminine : la sélection devait être présente sur les installations du CRF Georges FAVRE de Castelmaurou du lundi 5 au vendredi 9 est annulée à cause des récentes décisions gouvernementales.

### **Point financier :**

**Monsieur Philippe LAURAIRE** expose les décisions présentées aux clubs concernant les rétrocessions :

- Validation des rétrocessions effectuées auprès des clubs sur la saison 2020/2021 :
  - Effacement des droits d'engagements en championnats et coupes régionales hors Coupe de France
  - Rétrocession de tout ou partie des frais de gestion et frais administratifs engagés en début de saison par les clubs

Le montant global des rétrocessions faites aux clubs s'élève à 253 895€.

A ces rétrocessions, il convient par ailleurs de rappeler le point suivant :

- l'aide aux clubs de la LFO liée au Fond de Solidarité COVID abondée à hauteur de 2€ par la Ligue en début de saison 2020/2021 pour un coût total de 314 254€.

A ces propos, le Président ajoute quelques informations supplémentaires :

- la Ligue va dénoncer plusieurs contrats qui n'ont plus lieu d'être et qui vont permettre une économie immédiate d'environ 16 000 € annuel.
- Un rendez-vous avec les experts-comptables et les commissaires aux comptes de la Ligue est prévu le vendredi 16 avril afin de finaliser plusieurs sujets d'ordre financier.

Il rappelle enfin la décision prise collégalement avec les Présidents de Districts concernant la reprise des prélèvements liés au paiement des licences et droit administratif. Il explique ce choix, réalisé également au niveau national, par le fait que les licences (adhésion des clubs à l'association) comprenant plusieurs avantages (assurance, cotisation fédérale notamment) ce qui permet aux licenciés de pratiquer en clubs y compris lors des entraînements.

A ce titre, le Président tient à remercier les Membres du Comité en charge du domaine financier ainsi que les salariés du service financier pour le gros travail effectué.

**Monsieur Jean-Marc SENTEIN** intervient pour préciser que les clubs ont apprécié la transparence de la Ligue sur ce sujet délicat et interroge le Comité sur les modalités de mise en œuvre de ces opérations pour les clubs comme pour les Districts.

En réponse, **Arnaud DALLA PRIA** précise qu'un échéancier a été présenté aux clubs et qu'il débutera le 16 avril. Ce point sera évoqué lors de la prochaine réunion de Bureau élargi aux des Présidents de Districts.

## REORGANISATION DU FONCTIONNEMENT DE LA LFO

### Organigramme de direction

Le Président présente le nouveau schéma administratif de la Ligue. Il s'organisera autour de trois directions :

- Direction générale,
- Direction sportive,
- Direction du développement et de l'accompagnement à la structuration des clubs.

Il reviendra à chaque directeur d'animer sa direction, en collaboration avec un Vice-président et un ou plusieurs membres indépendants élus du Bureau Directeur de Ligue. Un travail collégial avec les trois directeurs sera engagé prochainement afin de préparer la mise en service de cette nouvelle organisation à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

La proposition de réorganisation administrative est soumise au vote du comité :

- POUR : 28
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

*La proposition est adoptée à l'unanimité*

### Partenariat - Marketing - Communication (PMC)

Le Président précise que ce service spécifique est un aspect stratégique de la Ligue pour le mandat à venir.

**Monsieur Jérôme SEGURA**, élu en charge de ce secteur ne pouvant s'exprimer, le Président présente le projet marketing de la Ligue avec notamment comme objectif principal de créer une identité spécifique à la Ligue. Il s'attarde sur les points suivants :

- identité visuelle :
  - o Changement du logo de la LFO → orientation vers un nouveau logo
  - o Marketing autour des compétitions → création de logos par compétition, créer une identité visuelle (flocage maillots par exemple)
- identité sonore :
  - o elle sera reprise sur l'ensemble des supports numérique de la Ligue et sera également diffusée avant les rencontres régionales la saison prochaine.

A l'issue de cette présentation, le Président laisse la parole aux membres du Comité Directeur.

**Intervention de Pierre BOURDET** : il partage les points présentés qui sont essentiels pour créer une identité Ligue et souhaiterait que la Ligue se rapproche des Districts pour voir ce qui est déjà en place dans chaque centre de gestion de manière à harmoniser les pratiques afin de créer une dynamique commune.

**Arnaud DALLA PRIA** rejoint **Monsieur BOURDET** dans ses propos et c'est à ce titre qu'il a été demandé à chaque District de faire remonter à la Ligue les coordonnées de la personne en charge de la partie communication afin de créer une communauté qui permettra d'échanger plus facilement sur ces sujets (point à évoquer lors de la prochaine réunion de travail avec les Présidents de Districts).

**Intervention de Monsieur PERRI Giovanni** concernant le sujet du flocage : il évoque une solution peut-être plus onéreuse mais plus qualitative que le flocage à savoir la broderie.

**Intervention de Jean-Marc SENTEIN** : précise qu'il convient d'adopter une réflexion commune sur les points suivants :

- Communication : voir comment on peut harmoniser ce qui peut l'être entre la Ligue et les Districts
- Recherche de partenaires :
  - o même démarche que pour la communication sachant qu'un partenaire important pourrait être intéressé pour un « partenariat commun » package Ligue et Districts »
  - o Ceci étant dit, ne pas oublier tout de même que les cibles de la Ligue et des Districts ne sont pas forcément les mêmes

**Monsieur SENTEIN** est rejoint dans ses propos par **Monsieur Raphaël CARRUS**.

**Intervention de Monsieur Jérôme SEGURA**, qui précise qu'il réalise actuellement un travail de fond concernant l'aspect partenariat ; il évoque également une réflexion concernant la mise en place d'un salon d'échanges entre les clubs, les instances et de potentiels partenaires.

**Intervention de Monsieur Olivier DAURIOS** sur les sujets de communication et de partenariat qui rappelle en effet que les cibles et les champs d'actions des partenaires doivent faire l'objet d'une analyse selon les zones de chalandise de chacun.

Il est rejoint sur ce point par **Pierre BOURDET** qui insiste sur le fait de cibler les objectifs et donc pour cela d'harmoniser les pratiques de chacun.

**Intervention de Monsieur Francis ANJOLRAS** qui s'interroge sur l'utilité d'un changement de logo, qui nécessiterait ensuite de devoir investir pour modifier les supports de communication.

Le Président précise que le logo doit être représentatif de la dynamique souhaitée par le nouveau Comité Directeur.

Il doit également permettre une identification à notre instance.

Toutefois, ce changement bien qu'essentiel pour la communication, peut être accompagné dans la durée : la partie numérique pourra être traitée instantanément. Les outils matériels pourront l'être au gré des besoins de renouvellement.

A l'issue des interventions, le Président soumet au vote les propositions suivantes concernant le PMC :

- Changement du logo de la LFO,
- Création d'une identité visuelle et sonore propre à la L.F.O.,
- Concertation avec les Districts pour tendre vers une harmonisation de plusieurs éléments de communication.




Résultat du vote :

- POUR : 24
- CONTRE : 1
- ABSTENTION : 3

*Les propositions sont adoptées à la majorité*

## GROUPES DE TRAVAIL

Les référents des différents groupes de travail font bilan intermédiaire de l'avancée des travaux :

-  **Compétitions : Madame Laetitia CHALEIL** fait un compte rendu de l'avancée des réflexions sur une organisation futures des compétitions féminines.
-  **Rénovation des Commissions Régionales : Madame Ghyslaine SALDANA** précise qu'un état des lieux a été fait et que l'organisation des commissions se calquera sur l'organisation future de la Ligue (trois directions).
-  **Pyramide des Jeunes : Monsieur Michel CAUSSADE** précise qu'une première réflexion a déjà eu lieu avec un groupe qui est composé de Présidents de Clubs, de Présidents de Districts, d'élus du Comité et de salariés. Les échanges ont été fructueux, une synthèse sera rédigée pour aller vers un débat sur ce point important et sur lequel il sera délicat de trouver un consensus qui satisfera tout le monde ;  
En complément, **Monsieur SENTEIN** explique qu'il sera difficile d'avoir une unanimité sur ce sujet. L'objectif sera d'organiser la pyramide en vue de la saison 2022/2023, ce qui passera forcément par un travail sur la pyramide de la saison prochaine.  
**Monsieur Marc WATTELLIER** ajoute que ce travail est essentiel pour les Districts afin d'organiser de leur côté les compétitions.  
**Monsieur Claude REQUENA** souhaite que cette réflexion soit menée en deux étapes :
  1. Urgent : prendre des décisions rapides en vue de la mise en place de la pyramide pour la saison prochaine,
  2. A moyen terme : prendre le temps de réfléchir à la pyramide des saisons ultérieures.

Le Président de la Ligue rappelle au Comité Directeur que les groupes de travail n'actent pas de décisions, mais émettent des propositions qui seront ensuite débattues et validées en Comité Directeur.

Il rappelle également que les décisions liées à la gestion de la crise sanitaire seront très probablement guidées par la FFF.

-  **Rénovation du calendrier sportif : Monsieur Didier WAKASZEK** fait un compte rendu de l'avancée des réflexions sur la rénovation du calendrier sportif

**Groupe de Travail Compétitions Séniors : Monsieur Jean-Bernard BIAU** précise les axes de travail du groupe :

- Gérer la transition liée aux décisions de la crise sanitaire au cours de la saison 2021/2022,
- Mettre en place une réflexion quant à l'optimisation des compétitions séniors.

L'idée est de tendre vers un resserrement de l'élite avec une diminution du nombre de clubs par niveau. Il est rejoint dans ses propos par **Madame Chantal DELOGE** qui précise que les clubs souhaitent resserrer les niveaux.

**Monsieur Pierre BOURDET** demande si les Conseillers Techniques sont associés à ces réflexions : **Monsieur Yvan DAVID** précise en effet qu'une réunion a déjà eu lieu pour évoquer les compétitions jeunes et Seniors.

La réunion s'est très bien passée bien que **Monsieur BIAU** soit étonné du peu de clubs qui se sont connectés. Plusieurs questions d'ordre juridique ont été posées.

Une deuxième réunion va avoir lieu prochainement.

**Modification des statuts : Madame Laurence MARTINEZ** précise que le groupe de travail est composé de huit personnes (trois Présidents de District, un Membre du Comité Directeur, deux représentants de Club, un juriste) qu'une première réflexion a eu lieu et que les échanges ont porté sur différents articles 9 – 12 – 13 – 14 et la création du Collège des Présidents. Une prochaine rencontre est prévue et portera sur la création du Collège des Présidents et les compensations financières du Comité Directeur.

## ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DU CENTRE REGIONAL DU FOOTBALL (CRF)

Le Président de la Ligue aborde plusieurs sujets :

- Etude thermique : une étude est en cours. Son objectif est d'engager une transition énergétique de manière à tendre vers une autonomie électrique.
- Rénovation/Entretien des locaux : plusieurs études sont en cours pour connaître le coût de rénovation/entretien des bâtiments. Certains travaux devront être réalisés très rapidement compte tenu du fait qu'aucun entretien des bâtiments n'a eu lieu depuis plusieurs années.
- Agrandissement du CRF de Castelmaurou en vue des JO Paris 2024 : le projet est en phase avancé et devrait être finalisé rapidement. Il se traduira par des travaux en trois phases :
  - o Phase 1 : bâtiment « perfectionnement et soins » (directives de la DTN) en lien avec la structuration du Pôle Espoirs.
  - o Phase 2 : construction d'un bâtiment « cadres » (restauration / hébergement). Il permettra alors de libérer l'espace de restauration actuel qui sera alors dédié à l'IR2F.
  - o Phase 3 : création d'espaces de réunion supplémentaires

**Monsieur SENTEIN** souhaiterait qu'un groupe de travail soit mis en place pour réfléchir à ces futurs bâtiments. Le Président, rappelle qu'il a évoqué ce sujet lors du précédent Comité Directeur. Les principaux utilisateurs ont été associés aux réflexions et à ce titre, il est possible de considérer qu'il s'agit d'un groupe de travail.

## DECISIONS LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Il est précisé que plusieurs réunions des instances fédérales vont aborder ce sujet (BELFA du 16/04 et COMEX FFF du 22/04).

Les collèges des Présidents de Ligue et Districts vont demander à la FFF de se positionner rapidement sur le sujet. La constitution au niveau fédéral de groupes de travail va avoir lieu ; la Ligue sera représentée dans les quatre groupes (compétitions, statut arbitrage, statut éducateurs, règlementation).

**Monsieur BOURDET** souhaite avoir des éclairages concernant la pratique des jeunes en clubs.

Au regard des réunions hebdomadaires qui ont lieu entre Présidents de Ligues avec la FFF, **Monsieur CARRUS** souhaiterait que les Présidents de Districts de la Ligue soient tenus informés des sujets évoqués et des décisions qui y sont prises : Le président de la Ligue confirme que ce sera chose faite et souhaite également que la réciproque soit mise en place lors des réunions du Collège des Présidents de Districts.

**Monsieur SENTEIN** apporte un complément d'informations quant au décret lié à la pratique de l'activité sportive et interroge les membres pour connaître les positions que vont adopter les centres de gestion concernant la diffusion ou non de ces informations en l'état.

Des échanges s'instaurent autour de ce sujet et des différentes possibilités qui s'offrent aux centres de gestion quant à leur communication.

**Monsieur CARRUS** informe, qu'outre les décisions gouvernementales et fédérales, les Districts reçoivent également des directives départementales : il convient de savoir quelles sont les informations les plus pertinentes à porter à la connaissance des clubs.

Il est rejoint dans ses propos par **Monsieur René LATAPIE** qui évoque aussi les décisions préfectorales qui viennent se greffer aux autres décisions, il convient d'avoir une attitude responsable vis-à-vis de nos clubs et licenciés.

En complément des propos précédents, **Monsieur DAVID** rejoint **Monsieur BOURDET** sur le problème de responsabilité qui s'impose aux décideurs dans les Districts et à la Ligue.

Il ajoute que :

- les stages, détections et rassemblement de sélection sont annulés jusqu'au 3 mai
- les seules formations à visée professionnelle (BMF, BEF) sont maintenues, les autres se faisant en distanciel.

Un dernier point est évoqué par le Président de la Ligue concernant la gestion financière des licences : il précise que toutes les Ligues adoptent la même position sur le sujet. Il rappelle également que ces décisions ont été prises collégialement avec les Districts.

Concernant les clubs exclusivement Futsal, qui n'ont pas pu pratiquer de toute la saison, une réflexion est en cours.

## QUESTIONS DIVERSES & INTERVENTIONS

🚩 **Questions de Monsieur Pierre MICHEAU qui souhaite connaître :**

- **Le coût des licences loisir qui, si elles sont trop élevées, pourrait faire l'objet d'une geste tel que préconisé par la FFF**

- **Le coût de la future licence volontaire**

**Le Président de la Ligue** précise que ces sujets seront débattus lors de la prochaine réunion Ligue-Districts. Il souhaite également qu'une réflexion soit mise en œuvre sur le coût de la licence dirigeant.

**Monsieur CARRUS** rappelle que la Ligue n'avait pas modifié le coût de la licence loisir ; sur le même sujet, il indique qu'il serait intéressant qu'il y ait une licence « loisir » unique quelle que soit la pratique. Quant à la licence volontaire, l'idée est très intéressante notamment pour fidéliser les personnes qui agissent au sein d'un club.

- **Indemnités formateurs dirigeants :**

**Monsieur MICHEAU** souhaiterait que les formateurs de dirigeants perçoivent une indemnité/forfait. Le président de la Ligue précise que le sujet des indemnités de formation liées à l'IR2F est à l'étude dans sa globalité. Il faudra faire la distinction entre les différents statuts des formateurs savoir : intervenant extérieur, professionnels du football, etc...

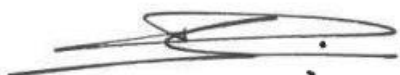
Pour évoquer ces sujets, **Monsieur DAVID** souhaiterait que soit rapidement mise en place une réunion du COPIL de l'IR2F de manière à pouvoir évoquer ces sujets et ainsi harmoniser pour la saison à venir les pratiques et modalités entre les divers secteurs de l'IR2F (arbitrage, Conseillers Techniques, dirigeants, etc.).

**Monsieur CARRUS** ajoute qu'une attention particulière devra être portée sur le lien entre l'IR2F et les contrats d'objectifs de manière à respecter les exigences de la LFA.

Avant de conclure, le Président de la Ligue informe le Comité Directeur de deux évolutions concernant la rédaction des comptes rendus des Comités Directeurs :

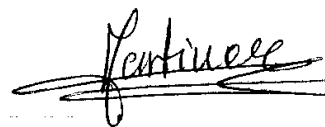
- Un relevé de décisions sera rédigé et publié au plus près de la date de réunion des Comités Directeurs. Il permettra d'informer très rapidement les clubs des décisions actées (le procès-verbal fera l'objet d'un traitement par la suite, et dans les plus brefs délais),
- Chaque procès-verbal comportera l'indication précisant que le procès-verbal de la réunion précédente a été validé électroniquement par le comité directeur, avant sa publication officielle sur le site.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h40.**



**Le Président de la LFO**

**Arnaud DALLA PRIA**



**La Secrétaire Générale de la LFO**

**Laurence MARTINEZ**